

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 13 - 16 février 2001

NOTES D'INFORMATION



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2001/INF/14
12 février 2001
ORIGINAL: ANGLAIS

UTILISATION DES SOLDES DES FONDS ANTÉRIEURS À 1996

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

1. Le Conseil d'administration trouvera dans le présent document de nouvelles informations concernant les soldes des fonds antérieurs à 1996 dont le Secrétariat a eu connaissance après la réunion d'octobre 2000 du Conseil, à l'occasion de laquelle a approuvé l'utilisation desdits fonds.
2. Lorsqu'il a présenté les comptes vérifiés pour l'exercice biennal 1998–99, le Secrétariat a rendu compte au Conseil de l'existence de soldes de fonds non identifiés antérieurs à 1996, d'un montant de 86,8 millions de dollars, et a demandé au Conseil l'autorisation d'utiliser lesdits fonds. Le Conseil a approuvé l'utilisation de ces soldes pour financer des opérations et reconstituer le Compte d'intervention immédiate (CII), comme suit:

| | Montant (en millions de dollars) |
|----------------------|---|
| Développement | 20,0 |
| Opérations d'urgence | 29,0 |
| IPSR | 28,0 |
| CII | 9,8 |
| Total | 86,8 |

3. En novembre 2000, le Secrétariat a découvert qu'avant la fin de 1999, 12,7 millions de dollars de ces fonds avaient déjà été affectés à des projets de développement et que, sur ce chiffre, 4,6 millions de dollars avaient été dépensés au 31 décembre 1999, ce qui n'avait pas été découvert lors de la clôture des comptes de l'exercice biennal 1998–99 étant donné que les dépenses en question avaient été comptabilisées comme dépenses de 1999 au lieu d'être imputées directement aux soldes des fonds avant 1996. Ces imputations auraient dû être reflétées, au dessous de la ligne indiquant les soldes des fonds pour 1999, dans l'Etat 1 des états financiers. En conséquence, pour appliquer la décision du Conseil, le Directeur exécutif a réaffecté 74,1 millions de dollars (86,8 millions moins 12,7 millions) en suivant la répartition entre catégories d'activités initialement approuvée par le Conseil. Les allocations révisées sont indiquées ci-après:

| | Montant (en millions de dollars) |
|----------------------|---|
| Développement | 16,1 |
| Opérations d'urgence | 27,0 |
| IPSR | 24,0 |
| CII | 7,0 |
| Total | 74,1 |



4. Il est regrettable que cette information n'ait été portée à l'attention de la direction qu'après la réunion d'octobre 2000 du Conseil. Toutefois, lorsque tel a été le cas, le Bureau du Directeur exécutif a immédiatement:
 - demandé au Comité d'audit d'étudier la question;
 - demandé au Bureau de la vérification interne des comptes d'examiner, pour en confirmer l'exactitude, les informations susmentionnées et les documents à l'appui ainsi que la chronologie des événements expliquant pourquoi cette information n'avait pas été divulguée et d'identifier les fonctionnaires responsables; et
 - informé le Commissaire aux comptes de la question, en lui communiquant le rapport du Bureau de la vérification interne des comptes et en l'invitant à procéder lui-même à une analyse et à un examen de la question.
5. Le Commissaire aux comptes a informé la direction qu'il avait l'intention d'examiner cette question en détail en avril 2001 et rendre au compte au Conseil, selon qu'il conviendrait, des résultats de son examen.
6. Le Directeur exécutif tient également à informer le Conseil qu'étant donné le passage du PAM au système SAP, le Secrétariat continuera à analyser en détail et à nettoyer toutes les données financières devant être transférées à ce nouveau système. La direction informera le Commissaire aux comptes et le Conseil d'administration, selon que de besoin et au moment opportun, de tous autres ajustements des états comptables pouvant résulter de cette opération de nettoyage.

